



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Mercredi 22 avril 2026

FERMETURE TEMPORAIRE DU PONT DE TÉRÉNEZ POUR INSPECTION DE LA STRUCTURE

Le Département réalisera une inspection détaillée du Pont de Térénez du lundi 18 mai au vendredi 22 mai 2026. Pour impacter le moins possible la circulation routière sur cet axe départemental majeur, la restriction temporaire de circulation des véhicules s'appliquera uniquement de 9h à 16h15.

LE PONT DE TÉRÉNEZ, UN AXE ROUTIER DÉPARTEMENTAL MAJEUR

Situé à la limite des communes de Rosnoën et d'Argol, le pont de Térénez permet à la RD791 de franchir l'Aulne. Construit en 2011, cet ouvrage remarquable constitue un axe important du réseau routier départemental, emprunté quotidiennement par environ 7 800 véhicules. Il est la porte d'entrée de la Presqu'île de Crozon pour les usagers en provenance du nord du Département.

UNE INSPECTION EN DEUX PHASES

L'inspection détaillée du pont est une étape réglementaire qui a lieu tous les 6 ans. Elle se déroulera en deux phases. La première, programmée en mai 2026, portera sur les parties supérieures de l'ouvrage : tablier, haubans et pylônes. La seconde, prévue en 2027, concernera les parties inférieures du pont, notamment les piles et les éléments subaquatiques.

La première phase nécessite des moyens techniques spécifiques, notamment une nacelle de grande hauteur installée sur poids-lourd, permettant d'inspecter l'ensemble des haubans et pylônes qui s'élèvent jusqu'à 60 mètres au-dessus de la chaussée.

CONDITIONS DE CIRCULATION PENDANT L'INTERVENTION

En raison de l'emprise de la nacelle, la circulation des véhicules sera interrompue sur l'ouvrage du lundi 18 au vendredi 22 mai 2026, entre 9h et 16h15. En cas de conditions météorologiques défavorables, l'opération sera reprogrammée du 1^{er} au 5 juin 2026. La circulation des piétons et des cyclistes sera maintenue sur les trottoirs pendant toute la durée de l'inspection.

Pendant la durée de l'intervention, la circulation des véhicules sera déviée dans les deux sens de circulation :

- les véhicules légers seront déviés vers Châteaulin et la RD887 ;
- les poids lourds seront orientés vers Quimper et la RD63. Cet itinéraire distinct s'impose en raison de l'interdiction de circulation des poids lourds rue Graveran (RD887) à Châteaulin par arrêté préfectoral.

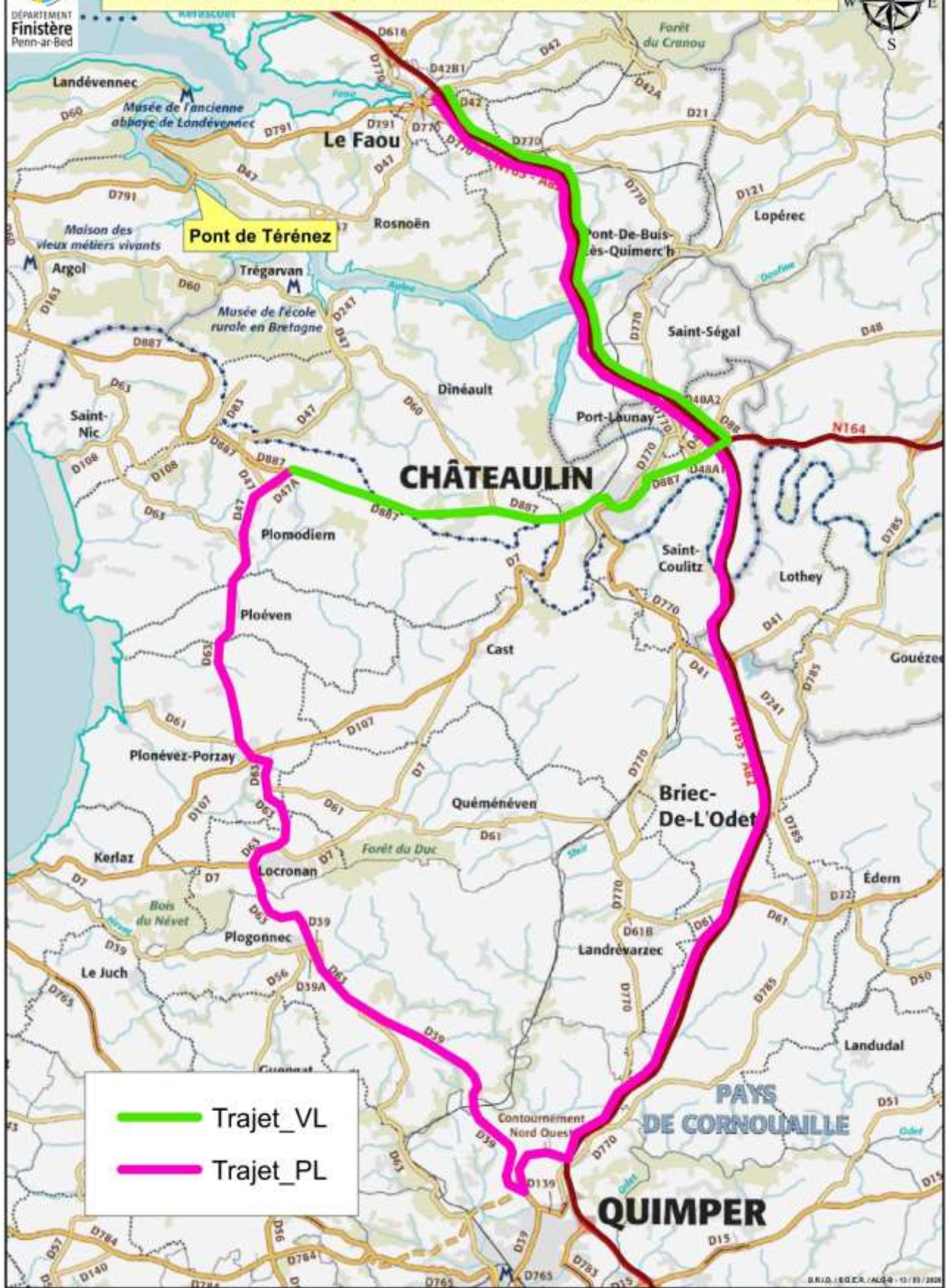
COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût des études pour cette première phase d'inspection s'élève à 60 000 euros, entièrement financé par le Département.

« Afin de mener cette intervention dans de bonnes conditions, le Département du Finistère attire l'attention des usagers sur la nécessité de respecter la signalisation et les règles de prudence, afin d'assurer leur propre sécurité et de ne pas compromettre celle des personnes travaillant sur le chantier », indique Stéphane LE DOARÉ, Vice-président chargé des infrastructures et du désenclavement.

Retrouvez toutes les inforoutes sur [le site internet Inforoute 29](#)

Travaux Pont de Térénez - Semaine 21 à 23



— Trajet_VL
— Trajet_PL